



SYNDICAT PTT
d'Ille et Vilaine

16 rue des frères Louis et René Moine
Immeuble arc-en-ciel BP 90267
35202 RENNES Cedex 2

Téléphone : 02 99 50 51 51
Télécopie : 02 99 53 77 51
E.mail : sudptt35@wanadoo.fr

Communiqué de presse :

Vendredi 06 octobre 2017

2^e jour de grève des facteurs du bureau de Janzé Et à nouveau manifestation dans Janzé !

A l'initiative du syndicat SUD plus de 80% des 40 facteurs de Janzé ont fait grève hier jeudi 5 octobre et manifesté dans Janzé. La direction de La Poste a fait travailler illégalement 4 agents qui sont en CDD.

Insatisfaits de l'attitude de la Direction qui refuse de modifier son projet, la plupart des facteurs grévistes hier ont décidé de poursuivre cette grève ce vendredi 06 octobre 2017. Une manifestation a lieu à nouveau dans Janzé ce matin afin de rencontrer Mr le Maire de Janzé.

Le syndicat SUD rappelle les revendications du personnel qui veut un arrêt de cette réorganisation qui doit se mettre en place le 17 octobre 2017 et qui se solde par :

- La suppression de 6 postes de travail sur 38 (soit 15% de l'effectif)
- La suppression du bureau de Martigné-Ferchaud, les 5 facteurs de Martigné étant obligés d'aller prendre leur service à Janzé.
- La modification importante de l'organisation du travail en supprimant la vacation unique pour la transformer en 2 vacations.
- Cette organisation en méridienne fait finir les facteurs entre 16 h30 et 17h du lundi au samedi alors que jusqu'à présent les facteurs avaient une fin de service à 14h
- L'allongement de la tournée du facteur avec une augmentation du nombre de rues à desservir et une augmentation du nombre de courriers et de colis à distribuer.
- Une diversification tout azimut du rôle des facteurs au-delà de la distribution des courriers et des colis.

Cette réorganisation aggrave considérablement les conditions de travail des facteurs et aussi la qualité de service puisque les usagers seront desservis beaucoup plus tard dans la journée.

Ce vendredi matin, les facteurs sont déterminés et ont rajouté des revendications :

- La charge de travail des imprimés publicitaires est particulièrement lourde à Janzé, il manque clairement des emplois pour traiter correctement cette charge ; les CDD actuels doivent être embauchés définitivement en CDI.
- Les facteurs connaissent depuis quelques années de plus en plus de troubles musculo-squelettiques (TMS) et revendiquent des soins de kinésithérapie compte-tenu de la dégradation des conditions de travail

Une entrevue ce matin avec le directeur d'établissement n'a abouti qu'à des propositions très insuffisantes de ce dernier. Un vote des facteurs sur ces propositions maigres de la direction de la Poste se traduit par un rejet à 30 voix contre et 1 pour.

Les grévistes sont partis en manifestation pour demander au maire de Janzé de les soutenir, en particulier concernant l'enjeu emplois de ce conflit social.

Rennes le 6 octobre 2017
Yann Brault
Secrétaire départemental adjoint.
02 99 50 51 51.